Néoveris Corse 2016

FONDS D'INVESTISSEMENT DE PROXIMITE

SMALT CAPITAL

31/12/2025

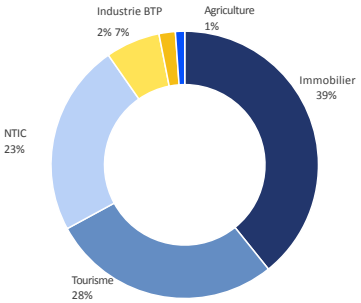
CARACTERISTIQUES

CODE ISIN PARTS A	FR0013057155
MILLESIME	2016
DUREE DE VIE DU FONDS JUSQU'AU	31/12/2023
PROROGATION POSSIBLE JUSQU'AU	31/12/2025
VALEUR DE LA PART A L'ORIGINE	500 €
REDUCTION D'IMPOT A L'ENTREE	38 % IR
TAUX D'INVESTISSEMENT EN PME ELIGIBLES	70 %

VALEUR LIQUIDATIVE AU 31/12/2025	
VALEUR DE LA PART AU 31/12/2025	82,30 €

REMBOURSEMENTS REALISES	
LE 12/12/2023	45,00 €
LE 26/03/2025	55,00 €
LE 09/12/2025	59,00 €

REPARTITION SECTORIELLE HISTORIQUE*



* Portefeuille des PME en montant investi

COMMENTAIRE DE GESTION

Au cours de l'exercice 2025, le Fonds a réalisé six opérations de sortie de portefeuille.

Les participations détenues dans les sociétés **ICARE TECHNOLOGIE** et **MESINCU** ont été cédées pour un euro symbolique. Ces lignes, relatives à des sociétés en liquidation judiciaire, étaient déjà intégralement provisionnées. Par ailleurs, l'équipe de gestion a procédé à la cession des titres des sociétés **MURTOLI**, **PROBAT**, **SP VITICULTURE** et **STAZZALE**, générant une plus-value.

Ces quatre opérations ont permis au Fonds d'effectuer, en mars, une seconde distribution de 55 € par part, puis en décembre, une troisième distribution de 59 € par part.

Malgré ces réalisations, la valeur liquidative a enregistré un nouveau repli. Cela s'explique surtout par une augmentation des provisions : d'une part sur les sociétés **MDL INVEST** et **TS PROMOTION**, et d'autre part sur la somme que le fonds doit recevoir depuis la vente des titres **PROMADEV** et **PROMOA** à FPH en 2023 (crédit vendeur).

Le Fonds étant arrivé à échéance le 31 décembre 2025, les opérations de liquidation ont été prolongées au-delà de sa durée de vie réglementaire, tel que communiqué dans la lettre aux porteurs adressée en novembre 2025.
Nous vous adresserons un courrier vous informant de l'avancée de opérations de liquidation dès que le Fonds procédera à une nouvelle distribution.

CHRONOLOGIE DU FONDS

10/10/2016	29/12/2022	12/12/2023	31/12/2023	26/03/2025	01/12/2025	09/12/2025	31/12/2025
Constitution du Fonds	Pré-liquidation : Période de désinvestissement	1ère distribution 45 €	Echéance du Fonds, avant prorogation	2ème distribution 55 €	Dissolution	3ème distribution 59 €	Prorogation maximale du Fonds

AVERTISSEMENT Ce reporting est uniquement informatif. Les données mentionnées sont calculées par la Société de Gestion. Nous vous rappelons que le fonds est soumis à une durée de blocage, qu'il n'est pas garanti et présente un risque de perte en capital. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

PME EN PORTEFEUILLE AU 31/12/2025

NOM DE LA SOCIETE	SECTEUR	REGION	ACTIVITE
JOSEPHINE	Tourisme	Corse	Construction et exploitation de l'hôtel VILLA JOSEPHINE
MDL INVEST (MARE DI LATTE)	Industrie	Corse	Fabrication et vente d'articles de textile féminin haut de gamme
RETAIL PROMOTION	Immobilier	Corse	Promotion immobilière
RP HOLDING	BTP	Corse	Spécialiste du secteur du BTP, diversifié sur le secteur des transports
TS PROMOTION	Immobilier	Corse	Promotion immobilière
YBL INVEST	NTIC	Corse	Edition de logiciels spécialisés dans le BTP

TABLEAU DES FRAIS

Les frais du ou des premiers exercices intègrent les frais de constitution.

Les montants des frais ainsi que les valeurs liquidatives, majorées des distributions, figurant dans ce tableau résultent d'une simulation selon les normes réglementaires prévues à l'article 7 de l'arrêté du 10 avril 2012 pris pour l'application du décret n° 2012-465 du 10 avril 2012 relatif à l'encadrement et à la transparence des frais et commissions prélevés directement ou indirectement par les fonds et sociétés mentionnés aux articles 199 terdecies-0 A et 885-0 V bis du Code général des impôts.

FONDS	Nominal en €	Année de création	Grandeur constatée	31/12/15	31/12/16	31/12/17	31/12/18	31/12/19	31/12/20	31/12/21	31/12/22	31/12/23	31/12/24	31/12/25
FIP NEOVERIS CORSE 2014	500	2014	VL + Distribution	479,5	467,97	459,26	450,25	401,14	343,52	322,79	283,26	212,01	169,19	164,64
			Montant des frais (1)	23,08 (2)	19,54 (2)	20,25 (2)	19,39 (2)	19,32	19,63	19,64	18,83	14,26	5,21	1,27
FIP NEOVERIS CORSE 2015	500	2015	VL + Distribution		481,36	474,47	462,97	402,89	427,56	403,78	380,52	317,75	288,74	253,02
			Montant des frais (1)		22,84 (2)	19,52 (2)	19,51 (2)	19,29	19,47	19,77	19,06	21,27	15,03	9,28
FIP NEOVERIS CORSE 2016	500	2016	VL + Distribution		490,56	472,76	447,19	410,35	397,36	371,63	353,23	319,58	301,58	241,30
			Montant des frais (1)		9,44 (3)	19,66 (2)	20,07 (2)	20,00 (2)	19,97 (2)	19,90	19,99	20,78	15,42	7,91
FIP NEOVERIS CORSE 2017	100	2017	VL + Distribution				93,70	89,56	87,40	86,38	83,84	80,72	71,71	60,72
			Montant des frais (1)				5,59 (4)	3,96 (2)	4,23 (2)	3,96	3,96	3,96	4,03	3,95
FIP NEOVERIS CORSE 2018	100	2018	VL + Distribution					95,58	92,10	89,71	90,55	83,43	78,96	74,78
			Montant des frais (1)					4,42 (4)	3,75 (2)	3,42 (2)	2,99	2,99	3,00	2,99
FIP NEOVERIS CORSE 2019	100	2019	VL + Distribution						95,25	92,07	89,13	81,85	80,07	74,04
			Montant des frais (1)						4,67 (4)	3,56 (2)	3,85 (6)	3,00	3,00	3,00
FIP NEOVERIS CORSE 2020	100	2020	VL + Distribution							96,20	92,71	92,47	91,07	81,75
			Montant des frais (1)							3,96 (5)	4,09	3,95	3,01	3,00

(1) y compris frais indirects relatifs à la gestion des placements de trésorerie

(2) conformément aux règlements des fonds, les frais de gestion ont été diminués de tout ou partie des prestations de service réalisées par la société de gestion au profit des sociétés en portefeuille

(3) premier exercice de 3 mois

(4) premier exercice de 14 mois

(5) premier exercice de 13 mois

(6) Erratum : le taux de 3,98% communiqué dans l'annexe du rapport de gestion 2022 était erroné

AVERTISSEMENT Ce reporting est uniquement informatif. Les données mentionnées sont calculées par la Société de Gestion. Nous vous rappelons que le fonds est soumis à une durée de blocage, qu'il n'est pas garanti et présente un risque de perte en capital. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Néoveris Corse 2017

FONDS D'INVESTISSEMENT DE PROXMITE

SMALT CAPITAL

31/12/2025

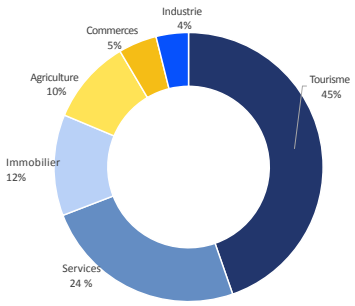
CARACTERISTIQUES

CODE ISIN PARTS A	FR0013269727
MILLESIME	2017
DUREE DE VIE DU FONDS JUSQU'AU	31/12/2025
PROROGATION POSSIBLE JUSQU'AU	31/12/2027
VALEUR DE LA PART A L'ORIGINE	100 €
REDUCTION D'IMPOT A L'ENTREE	38 % IR
TAUX D'INVESTISSEMENT EN PME ELIGIBLES	70 %

VALEUR LIQUIDATIVE AU 31/12/2025	
VALEUR DE LA PART AU 31/12/2025	35,72 €

REMBOURSEMENT REALISE	
LE 17/12/2024	11,00 €
LE 08/12/2025	14,00 €

REPARTITION SECTORIELLE HISTORIQUE*



* Portefeuille des PME en montant investi

COMMENTAIRE DE GESTION

Au cours de l'exercice 2025, l'équipe de gestion a procédé à la cession des titres des sociétés **ALTAGNA LEASING**, **A MANDRIA** et **MURTOLI AGROPOLE**, générant une moins-value déjà provisionnée dans les comptes du Fonds.

Ces trois cessions ont permis d'effectuer, en décembre, une seconde distribution d'un montant de 14 € par part.

Malgré la revalorisation des participations **GDS PARTICIPATION** et **CAP SUD EXPLOITATION**, la valeur liquidative des parts enregistre un nouveau repli qui s'explique principalement par les provisions passées sur les autres lignes du portefeuille et notamment sur les sociétés **STEREA** et **SERENE**.

À ce jour, l'équipe de gestion n'anticipe pas d'évolution positive de la valeur liquidative du FIP NEOVERIS CORSE 2017 et poursuit ses efforts pour céder les 9 lignes du portefeuille dans les meilleures conditions possibles.

CHRONOLOGIE DU FONDS



AVERTISSEMENT Ce reporting est uniquement informatif. Les données mentionnées sont calculées par la Société de Gestion. Nous vous rappelons que le fonds est soumis à une durée de blocage, qu'il n'est pas garanti et présente un risque de perte en capital. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

PME EN PORTEFEUILLE AU 31/12/2025

NOM DE LA SOCIETE	SECTEUR	REGION	ACTIVITE
2ARMATURES	Industrie	Corse	Société de BTP spécialiste des armatures et du ferraillage béton
CAP SUD EXPLOITATION	Tourisme	Corse	Construction et exploitation du village vacances 5 étoiles CAP SUD
CHIAROMA	Commerces	Corse	Vente de produits agro-alimentaires artisanaux, viticoles et vinicoles
CORS'WASH BALEONE	Services	Corse	Construction et exploitation d'un centre de lavage automobile
DOMAINE LA VILLA	Tourisme	Corse	Construction d'un ensemble hôtelier et para-hôtelier à Afa et Conca
GDS PARTICIPATION	Tourisme	Corse	Exploitation du camping GOLFO DI SOGNO
MK ICE	Commerces	Corse	Commercialisation de distributeurs automatiques de glace
SERENE	Tourisme	Corse	Acquisition et exploitation de résidences de tourisme EDEN SUITE (ex EDEN ROC)
STEREA	Services	Corse	Centrale d'achat non-alimentaire

TABLEAU DES FRAIS

Les frais du ou des premiers exercices intègrent les frais de constitution.

Les montants des frais ainsi que les valeurs liquidatives, majorées des distributions, figurant dans ce tableau résultent d'une simulation selon les normes réglementaires prévues à l'article 7 de l'arrêté du 10 avril 2012 pris pour l'application du décret n° 2012-465 du 10 avril 2012 relatif à l'encadrement et à la transparence des frais et commissions prélevés directement ou indirectement par les fonds et sociétés mentionnés aux articles 199 terdecies-0 A et 885-0 V bis du Code général des impôts.

FONDS	Nominal en €	Année de création	Grandeur constatée	31/12/15	31/12/16	31/12/17	31/12/18	31/12/19	31/12/20	31/12/21	31/12/22	31/12/23	31/12/24	31/12/25
FIP NEOVERIS CORSE 2014	500	2014	VL + Distribution	479,5	467,97	459,26	450,25	401,14	343,52	322,79	283,26	212,01	169,19	164,64
			Montant des frais (1)	23,08 (2)	19,54 (2)	20,25 (2)	19,39 (2)	19,32	19,63	19,64	18,83	14,26	5,21	1,27
FIP NEOVERIS CORSE 2015	500	2015	VL + Distribution		481,36	474,47	462,97	402,89	427,56	403,78	380,52	317,75	288,74	253,02
			Montant des frais (1)		22,84 (2)	19,52 (2)	19,51 (2)	19,29	19,47	19,77	19,06	21,27	15,03	9,28
FIP NEOVERIS CORSE 2016	500	2016	VL + Distribution		490,56	472,76	447,19	410,35	397,36	371,63	353,23	319,58	301,58	241,30
			Montant des frais (1)		9,44 (3)	19,66 (2)	20,07 (2)	20,00 (2)	19,97 (2)	19,90	19,99	20,78	15,42	7,91
FIP NEOVERIS CORSE 2017	100	2017	VL + Distribution				93,70	89,56	87,40	86,38	83,84	80,72	71,71	60,72
			Montant des frais (1)				5,59 (4)	3,96 (2)	4,23 (2)	3,96	3,96	3,96	4,03	3,95
FIP NEOVERIS CORSE 2018	100	2018	VL + Distribution					95,58	92,10	89,71	90,55	83,43	78,96	74,78
			Montant des frais (1)					4,42 (4)	3,75 (2)	3,42 (2)	2,99	2,99	3,00	2,99
FIP NEOVERIS CORSE 2019	100	2019	VL + Distribution						95,25	92,07	89,13	81,85	80,07	74,04
			Montant des frais (1)						4,67 (4)	3,56 (2)	3,85 (6)	3,00	3,00	3,00
FIP NEOVERIS CORSE 2020	100	2020	VL + Distribution							96,20	92,71	92,47	91,07	81,75
			Montant des frais (1)							3,96 (5)	4,09	3,95	3,01	3,00

(1) y compris frais indirects relatifs à la gestion des placements de trésorerie

(2) conformément aux règlements des fonds, les frais de gestion ont été diminués de tout ou partie des prestations de service réalisées par la société de gestion au profit des sociétés en portefeuille

(3) premier exercice de 3 mois

(4) premier exercice de 14 mois

(5) premier exercice de 13 mois

(6) Erratum : le taux de 3,98% communiqué dans l'annexe du rapport de gestion 2022 était erroné

AVERTISSEMENT Ce reporting est uniquement informatif. Les données mentionnées sont calculées par la Société de Gestion. Nous vous rappelons que le fonds est soumis à une durée de blocage, qu'il n'est pas garanti et présente un risque de perte en capital. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Néoveris Corse 2018

FONDS D'INVESTISSEMENT DE PROXIMITE

SMALT CAPITAL

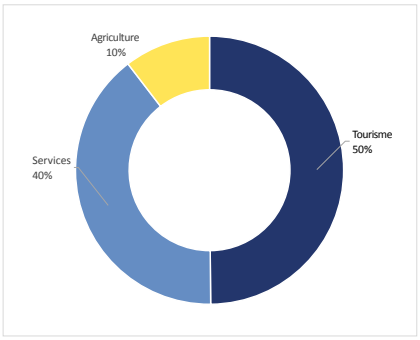
31/12/2025

CARACTERISTIQUES

CODE ISIN PARTS A	FR0013340700
MILLESIME	2018
DUREE DE VIE DU FONDS JUSQU'AU	31/12/2026
PROROGATION POSSIBLE JUSQU'AU	31/12/2028
VALEUR DE LA PART A L'ORIGINE	100 €
REDUCTION D'IMPOT A L'ENTREE	38 % IR
TAUX D'INVESTISSEMENT EN PME ELIGIBLES	70 %

VALEUR LIQUIDATIVE AU 31/12/2025	
VALEUR DE LA PART AU 31/12/2025	74,78 €

REPARTITION SECTORIELLE HISTORIQUE*



* Portefeuille des PME en montant investi

COMMENTAIRE DE GESTION

Le Fonds est entré en période de pré-liquidation le 28 février 2025 et a procédé au cours de l'exercice 2025 à ses deux premières opérations de désinvestissement.

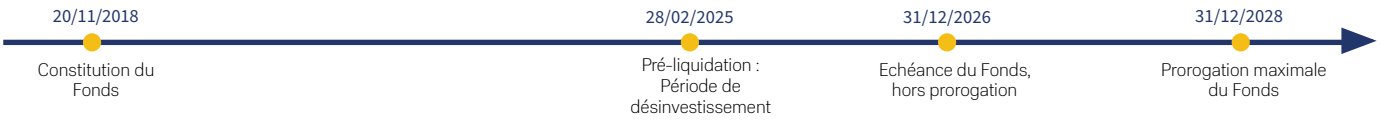
L'équipe de gestion a cédé les titres des sociétés **ALTAGNA LEASING** et **MURTOLI AGROPOLE**. Ces deux participations en difficulté ont généré une moins-value déjà provisionnée dans les comptes du Fonds.

Malgré la revalorisation des participations **GDS PARTICIPATION** et **CAP SUD EXPLOITATION**, la valeur liquidative des parts enregistre un nouveau repli qui s'explique principalement par la baisse des valorisations sur les autres lignes du portefeuille, et notamment sur les sociétés **DOMAINE LA VILLA** et **DOLCE VITA**.

Le Fonds procédera à une première distribution en fin d'année 2026.

L'équipe de gestion poursuit ses efforts pour céder les six lignes restant en portefeuille dans les meilleures conditions possibles.

CHRONOLOGIE DU FONDS



AVERTISSEMENT Ce reporting est uniquement informatif. Les données mentionnées sont calculées par la Société de Gestion. Nous vous rappelons que le fonds est soumis à une durée de blocage, qu'il n'est pas garanti et présente un risque de perte en capital. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

PME EN PORTEFEUILLE AU 31/12/2025

NOM DE LA SOCIETE	SECTEUR	REGION	ACTIVITE
CAP SUD EXPLOITATION	Tourisme	Corse	Construction et exploitation du village vacances 5 étoiles CAP SUD
CORS'WASH BALEONE	Services	Corse	Construction et exploitation d'un centre de lavage automobile
DOLCE VITA	Tourisme	Corse	Exploitation de l'hôtel-restaurant 4 étoiles DOLCE VITA
DOMAINE LA VILLA	Tourisme	Corse	Construction d'un ensemble hôtelier et para-hôtelier à Afa et Conca
GDS PARTICIPATION	Tourisme	Corse	Exploitation du camping GOLFO DI SOGNO
KEED BOAT 2	Services	Corse	Achat, vente et la location de bateaux à moteur ou à voile, avec ou sans skipper

TABLEAU DES FRAIS

Les frais du ou des premiers exercices intègrent les frais de constitution.

Les montants des frais ainsi que les valeurs liquidatives, majorées des distributions, figurant dans ce tableau résultent d'une simulation selon les normes réglementaires prévues à l'article 7 de l'arrêté du 10 avril 2012 pris pour l'application du décret n° 2012-465 du 10 avril 2012 relatif à l'encadrement et à la transparence des frais et commissions prélevés directement ou indirectement par les fonds et sociétés mentionnés aux articles 199 terdecies-0 A et 885-0 V bis du Code général des impôts.

FONDS	Nominal en €	Année de création	Grandeur constatée	31/12/15	31/12/16	31/12/17	31/12/18	31/12/19	31/12/20	31/12/21	31/12/22	31/12/23	31/12/24	31/12/25
FIP NEOVERIS CORSE 2014	500	2014	VL + Distribution	479,5	467,97	459,26	450,25	401,14	343,52	322,79	283,26	212,01	169,19	164,64
			Montant des frais (1)	23,08 (2)	19,54 (2)	20,25 (2)	19,39 (2)	19,32	19,63	19,64	18,83	14,26	5,21	1,27
FIP NEOVERIS CORSE 2015	500	2015	VL + Distribution		481,36	474,47	462,97	402,89	427,56	403,78	380,52	317,75	288,74	253,02
			Montant des frais (1)		22,84 (2)	19,52 (2)	19,51 (2)	19,29	19,47	19,77	19,06	21,27	15,03	9,28
FIP NEOVERIS CORSE 2016	500	2016	VL + Distribution		490,56	472,76	447,19	410,35	397,36	371,63	353,23	319,58	301,58	241,30
			Montant des frais (1)		9,44 (3)	19,66 (2)	20,07 (2)	20,00 (2)	19,97 (2)	19,90	19,99	20,78	15,42	7,91
FIP NEOVERIS CORSE 2017	100	2017	VL + Distribution				93,70	89,56	87,40	86,38	83,84	80,72	71,71	60,72
			Montant des frais (1)				5,59 (4)	3,96 (2)	4,23 (2)	3,96	3,96	3,96	4,03	3,95
FIP NEOVERIS CORSE 2018	100	2018	VL + Distribution					95,58	92,10	89,71	90,55	83,43	78,96	74,78
			Montant des frais (1)					4,42 (4)	3,75 (2)	3,42 (2)	2,99	2,99	3,00	2,99
FIP NEOVERIS CORSE 2019	100	2019	VL + Distribution						95,25	92,07	89,13	81,85	80,07	74,04
			Montant des frais (1)						4,67 (4)	3,56 (2)	3,85 (6)	3,00	3,00	3,00
FIP NEOVERIS CORSE 2020	100	2020	VL + Distribution							96,20	92,71	92,47	91,07	81,75
			Montant des frais (1)							3,96 (5)	4,09	3,95	3,01	3,00

(1) y compris frais indirects relatifs à la gestion des placements de trésorerie

(2) conformément aux règlements des fonds, les frais de gestion ont été diminués de tout ou partie des prestations de service réalisées par la société de gestion au profit des sociétés en portefeuille

(3) premier exercice de 3 mois

(4) premier exercice de 14 mois

(5) premier exercice de 13 mois

(6) Erratum : le taux de 3,98% communiqué dans l'annexe du rapport de gestion 2022 était erroné

AVERTISSEMENT Ce reporting est uniquement informatif. Les données mentionnées sont calculées par la Société de Gestion. Nous vous rappelons que le fonds est soumis à une durée de blocage, qu'il n'est pas garanti et présente un risque de perte en capital. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Néoveris Corse 2019

FONDS D'INVESTISSEMENT DE PROXIMITE

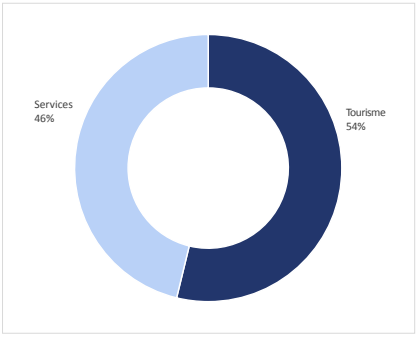
31/12/2025

CARACTERISTIQUES

CODE ISIN PARTS A	FR0013414422
MILLESIME	2019
DUREE DE VIE DU FONDS JUSQU'AU	31/12/2027
PROROGATION POSSIBLE JUSQU'AU	31/12/2029
VALEUR DE LA PART A L'ORIGINE	100 €
REDUCTION D'IMPOT A L'ENTREE	38 % IR
TAUX D'INVESTISSEMENT EN PME ELIGIBLES	70 %

VALEUR LIQUIDATIVE AU 31/12/2025	
VALEUR DE LA PART AU 31/12/2025	74,04 €

REPARTITION SECTORIELLE HISTORIQUE*



* Portefeuille des PME en montant investi

COMMENTAIRE DE GESTION

Le Fonds est entrée en période de pré-liquidation le 28 février 2025 et a procédé au cours de l'exercice 2025 à sa seconde opération de désinvestissement.

L'équipe de gestion a cédé les titres de la société **ALTAGNA LEASING**. Cette participation en difficulté économique a généré une moins-value déjà provisionnée dans les comptes du Fonds.

Malgré la revalorisation de la participation **GDS PARTICIPATION**, la valeur liquidative des parts enregistre un nouveau repli qui s'explique principalement par la baisse des valorisations sur les autres lignes du portefeuille, et notamment sur les sociétés **DOMAINE LA VILLA** et **DOLCE VITA**.

Le Fonds procédera à une première distribution en fin d'année 2026.

L'équipe de gestion poursuit ses efforts pour céder les huit lignes restant en portefeuille dans les meilleures conditions possibles.

CHRONOLOGIE DU FONDS



AVERTISSEMENT Ce reporting est uniquement informatif. Les données mentionnées sont calculées par la Société de Gestion. Nous vous rappelons que le fonds est soumis à une durée de blocage, qu'il n'est pas garanti et présente un risque de perte en capital. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

PME EN PORTEFEUILLE AU 31/12/2025

NOM DE LA SOCIETE	SECTEUR	REGION	ACTIVITE
CORS'PRO BALEONE	Services	Corse	Espace de coworking
DOLCE VITA	Tourisme	Corse	Exploitation de l'hôtel-restaurant 4 étoiles DOLCE VITA
GDS PARTICIPATION	Tourisme	Corse	Exploitation du camping GOLFO DI SOGNO
HOTEL MAQUIS ET MER	Tourisme	Corse	Hôtel 3 étoiles situé à Solenzara
KEED BOAT 2	Tourisme	Corse	Achat, vente et la location de bateaux à moteur ou à voile, avec ou sans skipper
MARINA ALBO	Tourisme	Corse	Société d'exploitation d'un hôtel dans le Cap Corse
OZECAR	Services	Corse	Installation de bornes de recharges électriques et de logiciels de pilotage
DOMAINE LA VILLA	Tourisme	Corse	Construction d'un ensemble hôtelier et para-hôtelier à Afa et Conca

TABLEAU DES FRAIS

Les frais du ou des premiers exercices intègrent les frais de constitution.

Les montants des frais ainsi que les valeurs liquidatives, majorées des distributions, figurant dans ce tableau résultent d'une simulation selon les normes réglementaires prévues à l'article 7 de l'arrêté du 10 avril 2012 pris pour l'application du décret n° 2012-465 du 10 avril 2012 relatif à l'encadrement et à la transparence des frais et commissions prélevés directement ou indirectement par les fonds et sociétés mentionnés aux articles 199 terdecies-0 A et 885-0 V bis du Code général des impôts.

FONDS	Nominal en €	Année de création	Grandeur constatée	31/12/15	31/12/16	31/12/17	31/12/18	31/12/19	31/12/20	31/12/21	31/12/22	31/12/23	31/12/24	31/12/25
FIP NEOVERIS CORSE 2014	500	2014	VL + Distribution	479,5	467,97	459,26	450,25	401,14	343,52	322,79	283,26	212,01	169,19	164,64
			Montant des frais (1)	23,08 (2)	19,54 (2)	20,25 (2)	19,39 (2)	19,32	19,63	19,64	18,83	14,26	5,21	1,27
FIP NEOVERIS CORSE 2015	500	2015	VL + Distribution		481,36	474,47	462,97	402,89	427,56	403,78	380,52	317,75	288,74	253,02
			Montant des frais (1)		22,84 (2)	19,52 (2)	19,51 (2)	19,29	19,47	19,77	19,06	21,27	15,03	9,28
FIP NEOVERIS CORSE 2016	500	2016	VL + Distribution		490,56	472,76	447,19	410,35	397,36	371,63	353,23	319,58	301,58	241,30
			Montant des frais (1)		9,44 (3)	19,66 (2)	20,07 (2)	20,00 (2)	19,97 (2)	19,90	19,99	20,78	15,42	7,91
FIP NEOVERIS CORSE 2017	100	2017	VL + Distribution				93,70	89,56	87,40	86,38	83,84	80,72	71,71	60,72
			Montant des frais (1)				5,59 (4)	3,96 (2)	4,23 (2)	3,96	3,96	3,96	4,03	3,95
FIP NEOVERIS CORSE 2018	100	2018	VL + Distribution					95,58	92,10	89,71	90,55	83,43	78,96	74,78
			Montant des frais (1)					4,42 (4)	3,75 (2)	3,42 (2)	2,99	2,99	3,00	2,99
FIP NEOVERIS CORSE 2019	100	2019	VL + Distribution						95,25	92,07	89,13	81,85	80,07	74,04
			Montant des frais (1)						4,67 (4)	3,56 (2)	3,85 (6)	3,00	3,00	3,00
FIP NEOVERIS CORSE 2020	100	2020	VL + Distribution							96,20	92,71	92,47	91,07	81,75
			Montant des frais (1)							3,96 (5)	4,09	3,95	3,01	3,00

(1) y compris frais indirects relatifs à la gestion des placements de trésorerie

(2) conformément aux règlements des fonds, les frais de gestion ont été diminués de tout ou partie des prestations de service réalisées par la société de gestion au profit des sociétés en portefeuille

(3) premier exercice de 3 mois (4) premier exercice de 14 mois

(4) premier exercice de 14 mois

(5) premier exercice de 13 mois

(6) Erratum : le taux de 3,98% communiqué dans l'annexe du rapport de gestion 2022 était erroné

AVERTISSEMENT Ce reporting est uniquement informatif. Les données mentionnées sont calculées par la Société de Gestion. Nous vous rappelons que le fonds est soumis à une durée de blocage, qu'il n'est pas garanti et présente un risque de perte en capital. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Néoveris Corse 2020

FONDS D'INVESTISSEMENT DE PROXIMITE

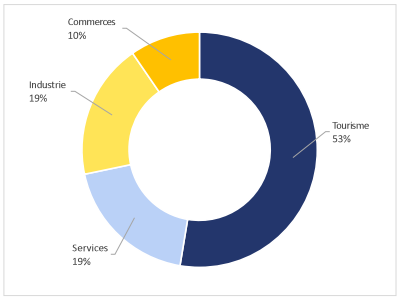
31/12/2025

CARACTERISTIQUES

CODE ISIN PARTS A	FR0013529526
MILLESIME	2020
DUREE DE VIE DU FONDS JUSQU'AU	31/12/2028
PROROGATION POSSIBLE JUSQU'AU	31/12/2030
VALEUR DE LA PART A L'ORIGINE	100 €
REDUCTION D'IMPOT A L'ENTREE	30 % IR
TAUX D'INVESTISSEMENT EN PME ELIGIBLES	100 %

VALEUR LIQUIDATIVE AU 31/12/2025	
VALEUR DE LA PART AU 31/12/2025	81,75 €

REPARTITION SECTORIELLE HISTORIQUE*



* Portefeuille des PME en montant investi

COMMENTAIRE DE GESTION

Le Fonds a procédé au cours de l'exercice 2025 à sa seconde opération de désinvestissement.

L'équipe de gestion a cédé les titres de la société **ALTAGNA LEASING**. Cette participation en difficulté économique a généré une moins-value déjà provisionnée dans les comptes du Fonds.

La valeur liquidative des parts enregistre un recul significatif, principalement imputable aux provisions constituées sur trois participations du portefeuille **DOMAINE LA VILLA**, **HOTEL MAQUIS ET MER** et **SALAISONS D'ANTISANTI** confrontées à des difficultés opérationnelles et commerciales générant des retards dans l'exécution de leur business plan.

En 2026, le Fonds entrera dans sa phase active de désinvestissement. L'équipe de gestion poursuivra les démarches en cours afin de vendre progressivement les sociétés en portefeuille.

CHRONOLOGIE DU FONDS



AVERTISSEMENT Ce reporting est uniquement informatif. Les données mentionnées sont calculées par la Société de Gestion. Nous vous rappelons que le fonds est soumis à une durée de blocage, qu'il n'est pas garanti et présente un risque de perte en capital. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

PME EN PORTEFEUILLE AU 31/12/2025

NOM DE LA SOCIETE	SECTEUR	REGION	ACTIVITE
CHIAROMA	Commerces	Corse	Vente de produits agro-alimentaires artisanaux, viticoles et vinicoles
DOMAINE LA VILLA	Tourisme	Corse	Construction d'un ensemble hôtelier et para-hôtelier à Afa et Conca
GDS PARTICIPATION	Tourisme	Corse	Exploitation du camping GOLFO DI SOGNO
HOTEL MAQUIS ET MER	Tourisme	Corse	Hôtel 3 étoiles situé à Solenzara
KALLISTA'AGRI	Industrie	Corse	Achat, élevage et vente de porcs
LINGE DES FALAISES	Services	Corse	Nettoyage et gestion du linge
PAULINE	Tourisme	Corse	Appartements destinés à la location dans le secteur de Porto Vecchio
PETRIPINI	Tourisme	Corse	Etablissement touristique haut de gamme (bergeries) à Figari
PULESTRO	Tourisme	Corse	Location touristique (villa) à Porto-Vecchio
SALAISONS D'ANTISANTI	Industrie	Corse	Transformation et vente de produits carnés, incluant charcuterie et salaisons non fumée et sans nitrates
SANTA MARGHERITA	Tourisme	Corse	Construction et exploitation d'un hôtel 4 étoiles

TABLEAU DES FRAIS

Les frais du ou des premiers exercices intègrent les frais de constitution.

Les montants des frais ainsi que les valeurs liquidatives, majorées des distributions, figurant dans ce tableau résultent d'une simulation selon les normes réglementaires prévues à l'article 7 de l'arrêté du 10 avril 2012 pris pour l'application du décret n° 2012-465 du 10 avril 2012 relatif à l'encadrement et à la transparence des frais et commissions prélevés directement ou indirectement par les fonds et sociétés mentionnés aux articles 199 terdecies-0 A et 885-0 V bis du Code général des impôts.

FONDS	Nominal en €	Année de création	Grandeur constatée	31/12/15	31/12/16	31/12/17	31/12/18	31/12/19	31/12/20	31/12/21	31/12/22	31/12/23	31/12/24	31/12/25
FIP NEOVERIS CORSE 2014	500	2014	VL + Distribution	479,5	467,97	459,26	450,25	401,14	343,52	322,79	283,26	212,01	169,19	164,64
			Montant des frais (1)	23,08 (2)	19,54 (2)	20,25 (2)	19,39 (2)	19,32	19,63	19,64	18,83	14,26	5,21	1,27
FIP NEOVERIS CORSE 2015	500	2015	VL + Distribution		481,36	474,47	462,97	402,89	427,56	403,78	380,52	317,75	288,74	253,02
			Montant des frais (1)		22,84 (2)	19,52 (2)	19,51 (2)	19,29	19,47	19,77	19,06	21,27	15,03	9,28
FIP NEOVERIS CORSE 2016	500	2016	VL + Distribution		490,56	472,76	447,19	410,35	397,36	371,63	353,23	319,58	301,58	241,30
			Montant des frais (1)		9,44 (3)	19,66 (2)	20,07 (2)	20,00 (2)	19,97 (2)	19,90	19,99	20,78	15,42	7,91
FIP NEOVERIS CORSE 2017	100	2017	VL + Distribution				93,70	89,56	87,40	86,38	83,84	80,72	71,71	60,72
			Montant des frais (1)				5,59 (4)	3,96 (2)	4,23 (2)	3,96	3,96	3,96	4,03	3,95
FIP NEOVERIS CORSE 2018	100	2018	VL + Distribution					95,58	92,10	89,71	90,55	83,43	78,96	74,78
			Montant des frais (1)					4,42 (4)	3,75 (2)	3,42 (2)	2,99	2,99	3,00	2,99
FIP NEOVERIS CORSE 2019	100	2019	VL + Distribution						95,25	92,07	89,13	81,85	80,07	74,04
			Montant des frais (1)						4,67 (4)	3,56 (2)	3,85 (6)	3,00	3,00	3,00
FIP NEOVERIS CORSE 2020	100	2020	VL + Distribution							96,20	92,71	92,47	91,07	81,75
			Montant des frais (1)							3,96 (5)	4,09	3,95	3,01	3,00

(1) y compris frais indirects relatifs à la gestion des placements de trésorerie

(2) conformément aux règlements des fonds, les frais de gestion ont été diminués de tout ou partie des prestations de service réalisées par la société de gestion au profit des sociétés en portefeuille

(3) premier exercice de 3 mois

(4) premier exercice de 14 mois

(5) premier exercice de 13 mois

(6) Erratum : le taux de 3,98% communiqué dans l'annexe du rapport de gestion 2022 était erroné

AVERTISSEMENT Ce reporting est uniquement informatif. Les données mentionnées sont calculées par la Société de Gestion. Nous vous rappelons que le fonds est soumis à une durée de blocage, qu'il n'est pas garanti et présente un risque de perte en capital. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Néoveris France Croissance

FONDS D'INVESTISSEMENT DE PROXIMITE

31/12/2025

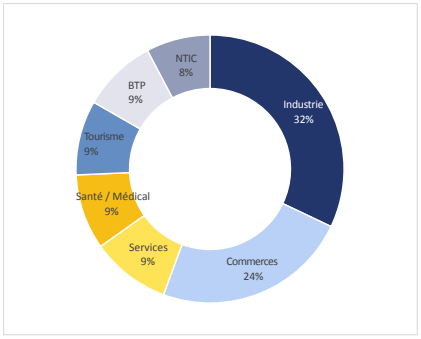
CARACTERISTIQUES

CODE ISIN PARTS A	FR0013112703
MILLESIME	2016
DUREE DE VIE DU FONDS JUSQU'AU	18/11/2022
PROROGATION POSSIBLE JUSQU'AU	18/11/2025
VALEUR DE LA PART A L'ORIGINE	500 €
REDUCTION D'IMPOT A L'ENTREE	50 % ISF
TAUX D'INVESTISSEMENT EN PME ELIGIBLES	100 %

VALEUR LIQUIDATIVE AU 31/12/2025	
VALEUR DE LA PART AU 31/12/2025	66,31 €

REBOURSEMENTS REALISES	
LE 05/01/2023	175,00 €
LE 28/12/2023	100,00 €
LE 19/11/2024	53,00 €

REPARTITION SECTORIELLE HISTORIQUE*



* Portefeuille des PME en montant investi

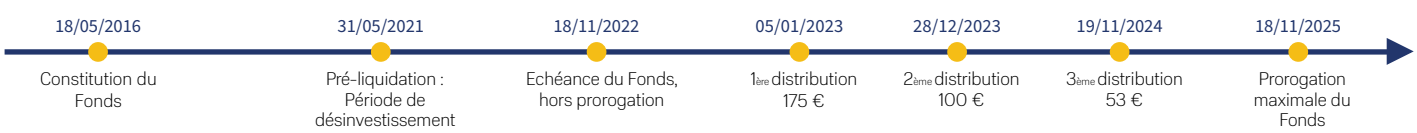
COMMENTAIRE DE GESTION

Au cours de l'exercice 2025, le Fonds a procédé à la sortie des participations détenues dans les sociétés **ELLCIE HEALTHY et GOO BUSINESS**, cédées à l'euro symbolique. Ces sociétés, placées en liquidation judiciaire, étaient intégralement provisionnées depuis les exercices précédents et ces cessions n'ont donc pas eu d'impact sur la valeur liquidative du Fonds.

Malgré les efforts engagés, l'équipe de gestion n'a pas été en mesure de finaliser, avant la clôture de l'exercice, la cession des trois participations restantes en portefeuille (**EMKIPOP**, **LHR GROUPE** et **MEDIALAND**). Le Fonds arrivant à échéance le 18 novembre 2025, les opérations de liquidation ont dû être prolongées au-delà de sa durée de vie réglementaire afin de permettre l'achèvement des processus de cession dans des conditions satisfaisantes.

Au 31 décembre 2025, la valeur du portefeuille du Fonds repose principalement sur la société **LHR GROUPE**, qui représente 91,3 % de l'actif. Ce groupe de restauration, fortement affecté par la crise sanitaire au début des années 2020, confirme la poursuite de son redressement opérationnel. L'équipe de gestion a par ailleurs négocié une nouvelle clause de liquidité, offrant une perspective de cession des titres à l'horizon décembre 2026.

CHRONOLOGIE DU FONDS



AVERTISSEMENT Ce reporting est uniquement informatif. Les données mentionnées sont calculées par la Société de Gestion. Nous vous rappelons que le fonds est soumis à une durée de blocage, qu'il n'est pas garanti et présente un risque de perte en capital. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

PME EN PORTEFEUILLE AU 31/12/2025

NOM DE LA SOCIETE	SECTEUR	REGION	ACTIVITE
EMKIPOP	Industrie	Région Sud	Fabrication et commercialisation de batônnets glacés haut de gamme
LHR GROUPE	Commerces	Rhône-Alpes	Exploitation de franchises de restauration
MEDIALAND	NTIC	Région Sud	Médiaweb « Actu Foot » spécialisé dans le football amateur en France

TABLEAU DES FRAIS

Les frais du ou des premiers exercices intègrent les frais de constitution.

Les montants des frais ainsi que les valeurs liquidatives, majorées des distributions, figurant dans ce tableau résultent d'une simulation selon les normes réglementaires prévues à l'article 7 de l'arrêté du 10 avril 2012 pris pour l'application du décret n° 2012-465 du 10 avril 2012 relatif à l'encadrement et à la transparence des frais et commissions prélevés directement ou indirectement par les fonds et sociétés mentionnés aux articles 199 terdecies-0 A et 885-0 V bis du Code général des impôts.

FONDS	Nominal en €	Année de création	Grandeur constatée	31/12/16	31/12/17	31/12/18	31/12/19	31/12/20	31/12/21	31/12/22	31/12/23	31/12/24	31/12/25
FIP NEOVERIS AVENIR ECONOMIE	500	2015	VL + Distribution	485,06	548,86	453,06	359,69	300,72	308,14	297,49	297,66	319,61	317,42
			Montant des frais (1)	16,45	20,47	20,58 (4)	19,84 (4)	19,96	20,73	20,04	15,81	11,67	6,97
FIP NEOVERIS FRANCE CROISSANCE	500	2016	VL + Distribution	485,83	472,55	460,89	455,47	400,90	402,36	397,74	383,18	396,37	394,31
			Montant des frais (1)	15,91 (3)	22,38	19,86 (4)	19,40 (4)	19,81	20,30	20,00	16,52	11,31	6,04
FIP OCEANIS 2017	100	2017	VL + Distribution			94,67	90,81	87,22	80,23	76,64	76,04	68,77	47,19
			Montant des frais (1)			4,69	3,95	3,99	3,98	3,99	4,00	3,82	3,97

(1) y compris frais indirects relatifs à la gestion des placements de trésorerie

(2) premier exercice de 18 mois

(3) premier exercice de 6 mois

(4) premier exercice de 14 mois

(5) premier exercice de 13 mois

(6) Erratum : le taux de 3,98% communiqué dans l'annexe du rapport de gestion 2022 était erroné

AVERTISSEMENT Ce reporting est uniquement informatif. Les données mentionnées sont calculées par la Société de Gestion. Nous vous rappelons que le fonds est soumis à une durée de blocage, qu'il n'est pas garanti et présente un risque de perte en capital. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Océanis 2017

FONDS D'INVESTISSEMENT DE PROXIMITE

SMALT CAPITAL

31/12/2025

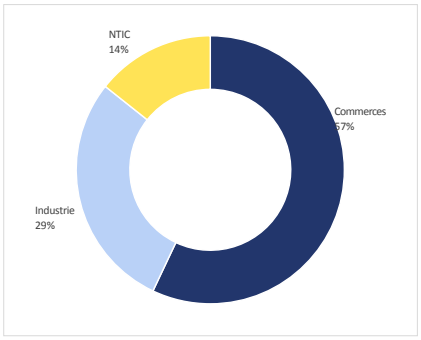
CARACTERISTIQUES

CODE ISIN PARTS A	FR0013269065
MILLESIME	2017
DUREE DE VIE DU FONDS JUSQU'AU	31/12/2025
PROROGATION POSSIBLE JUSQU'AU	31/12/2027
VALEUR DE LA PART A L'ORIGINE	100 €
REDUCTION D'IMPOT A L'ENTREE	38 % IR
TAUX D'INVESTISSEMENT EN PME ELIGIBLES	70 %

VALEUR LIQUIDATIVE AU 31/12/2025	
VALEUR DE LA PART AU 31/12/2025	12,19 €

REMBOURSEMENT REALISE	
LE 16/12/2024	22,00 €
LE 22/12/2025	13,00 €

REPARTITION SECTORIELLE HISTORIQUE*



* Portefeuille des PME en montant investi

COMMENTAIRE DE GESTION

Au cours de l'exercice 2025, l'équipe de gestion a procédé à la cession avec plus-value des titres détenus dans la société **CATP** . Cette opération a permis au Fonds d'effectuer, en décembre, une seconde distribution d'un montant de 13 € par part.

Malgré cette réalisation, la valeur liquidative des parts a enregistré un fort repli qui s'explique par le provisionnement des trois dernières lignes du portefeuille dont la situation s'est significativement dégradée au cours de l'exercice.

Le litige, qui bloque totalement l'activité commerciale de **ART&FACT INNOVATION**, n'a toujours pas trouvé de solution et risque de conduire la société à une rupture de trésorerie.

Le dirigeant des sociétés **AUSTRAL SEAFOOD** et **DCP PECHE** n'a pas été en mesure de finaliser l'accord avec ses partenaires bancaires, indispensable au financement de leur besoin en fonds de roulement. En conséquence, les deux sociétés ont été contraintes d'ouvrir une procédure collective.

Compte tenu de leur situation, l'équipe de gestion envisage de céder les trois dernières participations du Fonds à des conditions fortement dégradées, afin de permettre une clôture du Fonds dans les meilleurs délais.

CHRONOLOGIE DU FONDS



AVERTISSEMENT Ce reporting est uniquement informatif. Les données mentionnées sont calculées par la Société de Gestion. Nous vous rappelons que le fonds est soumis à une durée de blocage, qu'il n'est pas garanti et présente un risque de perte en capital. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

PME EN PORTEFEUILLE AU 31/12/2025

NOM DE LA SOCIETE	SECTEUR	REGION	ACTIVITE
ART & FACT INNOVATION	Industrie	La Martinique	Conception et fabrication d'infrastructure télécoms
AUSTRAL SEAFOOD	Commerces	La Réunion	Atelier spécialisé dans la fumaison de produits de la mer
DCP PECHE	Commerces	La Réunion	Activité de première et seconde transformation de produits de mer

TABLEAU DES FRAIS

Les frais du ou des premiers exercices intègrent les frais de constitution.

Les montants des frais ainsi que les valeurs liquidatives, majorées des distributions, figurant dans ce tableau résultent d'une simulation selon les normes réglementaires prévues à l'article 7 de l'arrêté du 10 avril 2012 pris pour l'application du décret n° 2012-465 du 10 avril 2012 relatif à l'encadrement et à la transparence des frais et commissions prélevés directement ou indirectement par les fonds et sociétés mentionnés aux articles 199 terdecies-0 A et 885-0 V bis du Code général des impôts.

FONDS	Nominal en €	Année de création	Grandeur constatée	31/12/16	31/12/17	31/12/18	31/12/19	31/12/20	31/12/21	31/12/22	31/12/23	31/12/24	31/12/25
FIP NEOVERIS AVENIR ECONOMIE	500	2015	VL + Distribution	485,06	548,86	453,06	359,69	300,72	308,14	297,49	297,66	319,61	317,42
			Montant des frais (1)	16,45	20,47	20,58 (4)	19,84 (4)	19,96	20,73	20,04	15,81	11,67	6,97
FIP NEOVERIS FRANCE CROISSANCE	500	2016	VL + Distribution	485,83	472,55	460,89	455,47	400,90	402,36	397,74	383,18	396,37	394,31
			Montant des frais (1)	15,91 (3)	22,38	19,86 (4)	19,40 (4)	19,81	20,30	20,00	16,52	11,31	6,04
FIP OCEANIS 2017	100	2017	VL + Distribution			94,67	90,81	87,22	80,23	76,64	76,04	68,77	47,19
			Montant des frais (1)			4,69	3,95	3,99	3,98	3,99	4,00	3,82	3,97

(1) y compris frais indirects relatifs à la gestion des placements de trésorerie

(2) premier exercice de 18 mois

(3) premier exercice de 6 mois

(4) premier exercice de 14 mois

(5) premier exercice de 13 mois

(6) Erratum : le taux de 3,98% communiqué dans l'annexe du rapport de gestion 2022 était erroné

AVERTISSEMENT Ce reporting est uniquement informatif. Les données mentionnées sont calculées par la Société de Gestion. Nous vous rappelons que le fonds est soumis à une durée de blocage, qu'il n'est pas garanti et présente un risque de perte en capital. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Marseille, le 17 septembre 2026

001

MME ANNE SPECIMEN
4 RUE DU SPECIMEN
00000 SPECIMEN

Objet : **ENTREE EN DISSOLUTION - DISTRIBUTION D'AVOIRS - LIQUIDATION**
FIP OCEANIS 2017 | Part A | Code ISIN: FR0013269065

Madame,

Vous détenez des parts de catégorie A du **Fonds d'Investissement de Proximité** (FIP) **OCEANIS 2017** (le « Fonds ») géré par la société **Smalt Capital** (la « Société de Gestion »), souscrites en 2017. Pour rappel, le **Fonds présente un risque de perte en capital**.

● Quels changements vont intervenir sur le FIP OCEANIS 2017 ?

Le Fonds a été constitué le 28 décembre 2017 pour une durée initiale allant jusqu'au 31 décembre 2025, prorogeable par la Société de Gestion pour deux périodes supplémentaires d'un an (soit jusqu'au 31 décembre 2027 au plus tard).

Nous vous informons que la Société de Gestion a décidé de prononcer la dissolution de votre Fonds[1] à compter du 15 juillet 2026. Cette décision a été agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en date du 15 juillet 2026.

Pour mémoire, le Fonds est entré en période dite de « désinvestissement »[2] le 28 décembre 2023.

● Quel est le taux de rendement de votre investissement ?

Au plus tard le 30 septembre 2026, le Fonds procèdera à un dernier versement à votre profit pour un montant minimum de **7,00 € par part A**[3]. A cette date, vous percevrez ainsi sur votre compte la somme minimale totale nette de frais[4] de **294 euros.**

[1] *Conformément aux dispositions des articles 25 et 26 du Règlement du Fonds disponible sur simple demande auprès de la Société de Gestion.*

[2] *Période règlementairement appelée pré-liquidation. Cette opération a fait l'objet d'une déclaration préalable à AMF.*

[3] *Pour mémoire, la valeur nominale de la part A s'élève à 100 € (hors droits d'entrée).*

[4] *Frais de constitution, frais récurrents de gestion, frais de fonctionnement non récurrents liés à l'acquisition, au suivi et à la cession des participations, frais de gestion indirects liés aux investissements dans d'autres OPCVM ou fonds d'investissement.*

TABLEAU DE DISTRIBUTION D'AVOIRS DU FIP OCEANIS 2017

Date versement	Type d'opération	Montant par part A net de frais[4]
16/12/2024	1re distribution d'avoirs	22,00 €
22/12/2025	2ème distribution d'avoirs	13,00 €
Au plus tard 30/09/2026	3ème distribution d'avoirs	7,00 €
TOTAL		**42,00€**

Le FIP OCEANIS 2017 aura enregistré une performance minimale cumulée sur l'ensemble de sa durée de vie, toutes distributions incluses, de -58,0 % de la valeur nominale[5], soit une performance minimale annualisée de -10,8% pour les souscriptions dont la date de centralisation était le 31 décembre 2017 et de -12,3% pour les souscriptions dont la date de centralisation était le 31 décembre 2018 (hors droits d'entrée, hors avantage fiscal et net de frais).

Cette performance s'explique principalement par le fait que sur les 7 investissements du Fonds, 3 sociétés ont été cédées avec une plus-value qui n'a pas pu compenser les moins-values réalisées sur les 4 autres et les frais de fonctionnement du Fonds. En effet, les sociétés Act&Fact Innovation, Austral Seafood, DCP Pêche et Immersive Ways n'ont pas connu le développement escompté au moment de l'investissement réalisé par le Fonds. Les difficultés qu'elles ont rencontrées les ont conduites à faire l'objet de procédures collectives (redressement et liquidation judiciaire), entraînant pour le Fonds la perte totale des montants investis dans ces sociétés.

Nous vous rappelons que, conformément au Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI)[6] qui vous a été remis lors de la souscription, le versement sur votre compte ne peut intervenir qu'à l'initiative de la Société de Gestion.

• Quand le FIP OCEANIS 2017 sera-t-il liquidé ?

La Société de Gestion prévoit de clôturer les opérations de liquidation au plus tard le 30 septembre 2026.

L'échéance du FIP OCEANIS 2017 telle que prévue dans sa documentation légale, à savoir le 31/12/2027 (incluant les prorogations possibles), sera donc respectée.

Le rapport de clôture établissant les performances finales et réalisé par le commissaire aux comptes sera tenu à votre disposition sur simple demande.

NOTA : sous réserve que vous respectiez les engagements personnels du régime fiscal de faveur visés à l'article 163 quinquies B du Code général des Impôts, les distributions n'emportent aucune conséquence fiscale dès lors que le montant total des distributions du Fonds est inférieur au montant de votre souscription (hors droits d'entrée).

Nous attirons votre attention sur le fait que pour le bon déroulement de ces opérations, les rachats de parts du Fonds ne sont plus autorisés depuis le 28 décembre 2023 jusqu'à la clôture des opérations de liquidation, conformément à l'article 10 du Règlement du Fonds.

Avec nos meilleures salutations.

Département des Relations Investisseurs de SMALT CAPITAL

POUR TOUTE INFORMATION, CONTACTEZ VOTRE CONSEILLER FINANCIER

[5] Pour mémoire, la valeur nominale de la part A s'élève à 100 € (hors droits d'entrée).

[6] DICI disponible sur simple demande et sur le site internet de la Société de Gestion (https://www.smaltcapital.com/).

Marseille, le 21 novembre 2025

9013

MME ANNE SPECIMEN
4 RUE DU SPECIMEN
00000 SPECIMEN

LETTRE AUX PORTEURS DU FONDS NEOVERIS CORSE 2016 - Part A

Objet : **ENTREE EN DISSOLUTION - DISTRIBUTION D'AVOIRS - PROLONGATION DES OPERATIONS DE LIQUIDATION**
FIP NEOVERIS CORSE 2016 | Part A | Code ISIN: FR0013057155

Madame, Monsieur, Cher Investisseur,

Vous êtes porteurs de parts de catégorie A du **Fonds d'Investissement de Proximité** (FIP) **Néoveris Corse 2016** (le « Fonds ») géré par la société **Smalt Capital** (la « Société de Gestion »), souscrites en 2016 auprès de votre Conseiller financier. Pour rappel, le **Fonds présente un risque de perte en capital**.

• Quels changements vont intervenir sur le FIP Néoveris Corse 2016 ?

Le Fonds a été constitué le 10 octobre 2016 pour une durée initiale allant jusqu'au 31 décembre 2023, prorogeable par la Société de Gestion pour deux périodes supplémentaires d'un an. La durée du Fonds a été prorogée jusqu'au 31 décembre 2025 (date de prorogation maximale).

Nous vous informons que la Société de Gestion a décidé de prononcer la dissolution de votre Fonds[1] à compter du 1er décembre 2025. Cette décision a été agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en date du 04 novembre 2025.

Pour mémoire, le Fonds est entré en période dite de « désinvestissement »[2] le 29 décembre 2022.

• Quel est le taux de rendement de votre investissement ?

Au 30 juin 2025, la valeur liquidative du Fonds était de 176,33 € par part. A cette date le FIP Néoveris Corse 2016 a enregistré une performance cumulée, toutes distributions incluses de - 44,73 %, soit une performance annualisée nette de frais et hors avantage fiscal (réduction à l'IR de 38% du montant souscrit hors droits d'entrée pour l'année du versement) de -6,97%.

Le résultat de la performance s'explique principalement par le fait que sur les 19 investissements du Fonds, 13 sociétés ont été cédées, dont 7 avec une plus-value qui n'a pas pu compenser les moins-values réalisées sur les 6 autres et les frais de fonctionnement du Fonds. Le portefeuille non cédé à date affiche également une moins-value latente.

Compte tenu de l'incertitude qui pèse à ce jour sur le prix final des titres restant en portefeuille, nous vous précisons que la performance finale du Fonds pourrait être inférieure à celle constatée au 30 juin 2025.La performance du FIP Néoveris Corse 2016 au 30 juin 2025 indiquée ci-dessus tient compte de deux distributions rappelées dans le tableau ci-après.

1 Conformément aux dispositions des articles 25 et 26 du Règlement du Fonds disponible sur simple demande auprès de la Société de Gestion.
2 Période règlementairement appelée pré-liquidation. Cette opération a fait l'objet d'une déclaration préalable à AMF.

En date du 09 décembre 2025, le Fonds procèdera à une troisième distribution d'avoirs à votre profit pour un montant de 59,00 € par part A[3]. À cette date, vous percevrez ainsi sur votre compte la somme totale nette de frais[4] de 2 360,00 euros.

Nous vous rappelons que, conformément au Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI)[5] qui vous a été remis lors de la souscription, le versement sur votre compte ne peut intervenir qu'à l'initiative de la Société de Gestion.

La poursuite des versements, susceptibles d'être réalisés en une ou plusieurs fois[6] dépendra de la capacité de la Société de Gestion à céder progressivement les actifs du Fonds.

TABLEAU DE DISTRIBUTION D'AVOIRS DU FIP NEOVERIS CORSE 2016

Date versement	Type d'opération	Montant par part A net de frais
12/12/2023	1re distribution d'avoirs	45,00 €
26/03/2025	2ème distribution d'avoirs	55,00 €
09/12/2025	3ème distribution d'avoirs	59,00 €
TOTAL		**159,00 €**

• Quand le FIP Néoveris Corse 2016 sera-t-il liquidé ?

La Société de Gestion prévoit de clôturer les opérations de liquidation des lignes en portefeuille et le recouvrement de la créance à horizon 2028, sous réserve du bon déroulement du programme établi tel que prévu à date.

L'échéance du FIP Néoveris Corse 2016, telle que prévue dans sa documentation contractuelle[5], à savoir le 31 décembre 2025 ne pourra pas être respectée. A compter de cette date, la société de gestion ne prélèvera plus de commission de gestion sur le Fonds.

Un courrier précisant la performance finale du Fonds vous sera adressé à l'issue des opérations de liquidation.

A ce jour, le portefeuille résiduel reste composé de six participations, à savoir JOSEPHINE, MDL INVEST, RETAIL PROMOTION, RP HOLDING, TS PROMOTION et YBL INVEST.

La société **JOSEPHINE** est valorisée au 30 juin 2025 à 2 504 211 €. Initialement, il a été prévu que les associés lèvent une dette bancaire afin de racheter les titres du Fonds. Cette opération a pris du temps et n'a pas été finalisée. Par conséquent, il a été décidé de mettre en vente le principal actif de cette société. Compte tenu de ce processus de cession, la liquidité de l'investissement est envisagée au cours du premier semestre 2027.

La société **MDL INVEST** est valorisée au 30 juin 2025 à 151 488 €. Les négociations avec la dirigeante pour un rachat de nos titres sont difficiles. Nous avons mandaté un cabinet d'avocats afin de nous accompagner dans ces discussions dans la perspective de trouver un accord au cours de l'année 2026.

La société **RP HOLDING** est valorisée au 30 juin 2025 à 694 916 €. Cette société**,** qui a déjà procédé au remboursement de 420 000 €, rencontre une baisse d'activité. Elle doit avoir recours à une dette bancaire afin de rembourser, au cours de l'exercice 2026, le solde des titres encore détenus par le Fonds.

La société **RETAIL PROMOTION** est valorisée au 30 juin 2025 à 1 582 000 €. Elle est active dans le secteur de la promotion immobilière. Elle a réalisé plusieurs opérations dont certaines, peu rentables, ont dû mal à trouver des acquéreurs. Des négociations sont en cours avec des perspectives de liquidité échelonnées sur les exercices 2026 et 2027.

3 Pour mémoire, la valeur nominale de la part A s'élève à 500 € (hors droits d'entrée).

4 Frais de constitution, frais récurrents de gestion, frais de fonctionnement non récurrents liés à l'acquisition, au suivi et à la cession des participations, frais de gestion indirects liés aux investissements dans d'autres OPCVM ou fonds d'investissement.

5 DICI disponible sur simple demande et sur le site internet de la Société de Gestion (https://www.smaltcapital.com/).

6 Calendrier des versements non connu à ce jour.

La société **TS PROMOTION** est valorisée au 30 juin 2025 à 3 454 705 €. Le principal programme de cette société de promotion immobilière est aujourd'hui en échec. Il s'agit d'une résidence senior dont les appartements ne trouvent pas preneurs. En effet, le marché de ce type d'actif rencontre des difficultés structurelles depuis quelques années : l'augmentation des taux de crédit et l'évolution de la fiscalité ont détourné les investisseurs vers d'autres actifs. Le prix de vente des appartements est revu régulièrement à la baisse ce qui laisse présager une nouvelle baisse de la valorisation de la ligne. Nous n'avons pas à ce jour de visibilité sur la durée nécessaire à l'écoulement du stock d'appartements invendus.

La société **YBL INVEST** est valorisée au 30 juin 2025 à 403 405 €. Elle fait l'objet d'une procédure de sauvegarde depuis le 14 mai 2023. L'ensemble des actionnaires avaient en effet décidé de différer la recherche d'un acquéreur jusqu'à l'apparition de signes de redressement de la société. Celle-ci affiche désormais des indicateurs encourageants de reprise ; un mandat portant sur la cession de la totalité du capital devrait être signé début 2026, avec une perspective de liquidité envisagée au cours de l'année 2027.

Lors de la cession des participations détenues dans les sociétés PROMADEV et PROMOA, le Fonds a accordé une créance à la société **FPH** (crédit vendeur). La dernière valorisation de cette créance au 30 juin 2025 s'élevait à 1 613 511 €. La société FPH n'ayant pas respecté l'échéancier de paiement de ce crédit vendeur, SMALT Capital a initié des procédures d'exécution judiciaire afin d'amener le débiteur à la table des négociations. A ce jour, nous n'avons pas de visibilité sur la date de résolution de ce différend.

Le rapport de clôture établissant les performances finales et réalisé par le commissaire aux comptes sera tenu à votre disposition sur simple demande.

NOTA : sous réserve que vous respectiez les engagements personnels du régime fiscal de faveur visés à l'article 163 quinquies B du Code général des Impôts, les distributions n'emportent aucune conséquence fiscale dès lors que le montant total des distributions du Fonds est inférieur au montant de votre souscription (hors droits d'entrée).

Nous attirons votre attention sur le fait que pour le bon déroulement de ces opérations, les rachats de parts du Fonds ne sont plus autorisés depuis le 29 décembre 2022 jusqu'à la clôture des opérations de liquidation, conformément à l'article 10 du Règlement du Fonds.

Avec nos meilleures salutations.

Département des Relations Investisseurs de SMALT CAPITAL

LE TRI + FACILE BAC DE TRI

POUR TOUTE INFORMATION, CONTACTEZ VOTRE CONSEILLER FINANCIER

Marseille, le 8 septembre 2025

2530-NFC

MME ANNE SPECIMEN
4 RUE DU SPECIMEN
00000 SPECIMEN

LETTRE AUX PORTEURS DU FONDS NEOVERIS FRANCE CROISSANCE - Part A

Objet : **ENTREE EN DISSOLUTION - PROLONGATION DES OPERATIONS DE LIQUIDATION**
FIP NEOVERIS FRANCE CROISSANCE | Part A | Code ISIN : FR0013112703

Madame, Monsieur, Cher Investisseur,

Vous êtes porteurs de parts de catégorie A du **Fonds d'Investissement de Proximité** (FIP) **Néoveris France Croissance** (le « Fonds ») géré par la société **Smalt Capital** (la « Société de Gestion »), souscrites en 2016 ou 2017 auprès de votre Conseiller financier. Pour rappel, le **Fonds présente un risque de perte en capital**.

• Quels changements vont intervenir sur votre FIP Néoveris France Croissance ?

Le Fonds a été constitué le 18 mai 2016 pour une durée minimum de 6,5 ans. Il a été prorogé sur décision de la Société de Gestion jusqu'au 18 novembre 2025 (date de prorogation maximale).

Dans ce contexte, nous vous informons que la Société de Gestion a décidé de prononcer la dissolution de votre Fonds[1] et corrélativement son entrée en période de liquidation, à compter du 15 septembre 2025. Cette décision a été agréée par l'AMF en date du 8 septembre 2025.

Pour mémoire, le Fonds est entré en période dite de « désinvestissement »[2] le 31 mai 2021.

• Quel est le taux de rendement de votre investissement ?

Au 31 décembre 2024, la valeur liquidative du Fonds était de 68,37 € par part. A cette date votre FIP Néoveris France Croissance a enregistré une performance cumulée, toutes distributions incluses de -20,73 %, soit une performance annualisée nette de frais et hors avantage fiscal (réduction à l'ISF de 50% du montant souscrit hors droits d'entrée pour l'année du versement) de :

-3,05% pour les souscriptions éligibles à la réduction ISF dont la date de centralisation était le 18/05/2016

-3,60% pour les souscriptions éligibles à la réduction ISF dont la date de centralisation était le 15/07/2017

La performance du FIP Néoveris France Croissance au 31 décembre 2024 indiquée ci-dessus tient compte de trois distributions réalisées rappelées dans le tableau ci-après.

La poursuite des versements, susceptibles d'être réalisés en une ou plusieurs fois[3] dépendra de la capacité de la Société de Gestion à céder progressivement les actifs du Fonds.

1 *Conformément aux dispositions de l'article 26 du Règlement du Fonds disponible sur simple demande auprès de la Société de Gestion.*
2 *Période règlementairement appelée pré-liquidation. Cette opération a fait l'objet d'une déclaration préalable à l'Autorité des Marchés Financiers.*
3 *Calendrier des versements non connu à ce jour.*

TABLEAU DE DISTRIBUTION D'AVOIRS DU FIP NEOVERIS FRANCE CROISSANCE

Date versement	Type d'opération	Montant par part A net de frais[4]
05/01/2023	1re distribution d'avoirs	175,00 €
28/12/2023	2ème distribution d'avoirs	100,00 €
19/11/2024	3ème distribution d'avoirs	53,00 €
TOTAL		**328,00 €**

• Quand le FIP Néoveris France Croissance sera-t-il liquidé ?

À ce jour, le portefeuille résiduel comprend cinq participations : ELLCIE HEALTHY, EMKIPOP, GOO BUSINESS, LHR GROUPE et MEDIALAND.

- ELLCIE HEALTHY et GOO BUSINESS sont en liquidation judiciaire depuis respectivement le 10 février 2023 et le 10 novembre 2022. Ces participations, provisionnées à 100 %, sont en cours de cession à un prix symbolique auprès d'une structure de défaisance.
- LHR GROUPE, groupe de restauration fortement impacté par la crise sanitaire, confirme son redressement et présente désormais de solides fondamentaux. La valorisation des titres au 31 décembre 2024 s'élevait à 530 938 €. Une clause de liquidité a été négociée, permettant d'envisager une cession des titres d'ici décembre 2026.
- EMKIPOP, société de fabrication de bâtonnets glacés, valorisée à 70 000 € au 31 décembre 2024, rencontre d'importantes difficultés de trésorerie et peine à trouver un marché.
- MEDIALAND, valorisée à 35 000 €, n'a pas encore trouvé de modèle économique viable et est en grande difficulté.

Le contexte économique de EMKIPOP et MEDIALAND rendant difficile la recherche d'un repreneur tiers, l'équipe de gestion se rapprochera des dirigeants respectifs de ces deux sociétés en vue d'un rachat des titres détenus par le Fonds.

En raison des incertitudes sur la valorisation finale des titres en portefeuille, la performance finale du Fonds pourrait être inférieure à celle constatée au 31 décembre 2024. **La Société de Gestion prévoit de clôturer les opérations de liquidation d'ici le 31 mars 2027, sous réserve du bon déroulement du programme de cessions**. **L'échéance initiale du Fonds, telle que prévue dans sa documentation légale[5] au 18 novembre 2025, ne pourra pas être respectée.**

A compter de cette date, la société de gestion ne prélèvera plus de commission de gestion sur le Fonds. Un courrier vous sera adressé à l'issue des opérations de liquidation, précisant la performance finale de votre investissement.

Le rapport de clôture, établi par le commissaire aux comptes, sera disponible sur simple demande.

NOTA : sous réserve que vous respectiez les engagements personnels du régime fiscal de faveur visés à l'article 163 quinquies B du Code général des Impôts, les distributions n'emportent aucune conséquence fiscale dès lors que le montant total des distributions du Fonds est inférieur au montant de votre souscription (hors droits d'entrée).

Nous attirons votre attention sur le fait que pour le bon déroulement de ces opérations, les rachats de parts du Fonds ne sont plus autorisés depuis le 31 mai 2021 jusqu'à la clôture des opérations de liquidation, conformément à l'article 10 du Règlement du Fonds.

Avec nos meilleures salutations.

Département des Relations Investisseurs de SMALT CAPITAL



POUR TOUTE INFORMATION, CONTACTEZ VOTRE CONSEILLER FINANCIER

4 *Frais de constitution, frais récurrents de gestion, frais de fonctionnement non récurrents liés à l'acquisition, au suivi et à la cession des participations, frais de gestion indirects liés aux investissements dans d'autres OPCVM ou fonds d'investissement.*
5 *DICI disponible sur simple demande et sur le site internet de la Société de Gestion (https://www.smaltcapital.com/).*